

## Master : quelle université choisir ?

Par **Alzheimer**, le **15/03/2012 à 18:40**

Bonjour,

Je suis actuellement étudiant en L3 Droit général à la faculté de Bourges, antenne de l'Université d'Orléans. Je souhaite m'orienter en M1 vers un master en droit public pour ensuite aller vers un M2 sur le droit des collectivités territoriales, afin de me présenter à un concours dans la fonction publique par la suite.

Il n'y a pas de master à Bourges - et même s'il y en avait je ne pense pas que je serai resté -, et je n'ai pas envie d'aller à Orléans. J'aurais voulu aller dans une ville assez grande du genre de Montpellier, Bordeaux ou Toulouse (oui plutôt là où il fait beau), mais étant d'un niveau moyen, je crains devoir changer à nouveau de ville quand viendra la sélection en master 2. De plus, aller en M1 dans une de ces universités pourrait réduire mes chances d'être sélectionné en M2 dans une université moins réputée, sachant qu'il semble que les responsables de master choisissent en priorité des étudiants ayant fait leur M1 dans leur université.

Je ferai mon choix parmi celles-ci : Bordeaux IV, Clermont I, Montpellier I, Nantes, Toulouse I et Tours.

Connaissez-vous le degré de sélection pour le M2 Droit des collectivités territoriales (ou apparenté) de ces universités ? Et que pensez-vous de tout ça ?

Merci

Par **Thibault**, le **15/03/2012 à 19:10**

Hello,

Il existe aussi le M1/2 de droit public des affaires de Lyon, très bon niveau (j'y suis étudiant ... ;)).

Même si ce n'est pas dans ta liste, je me permet de te laisser le lien du site de l'association du Master, qui présente un peu la chose: [www.droitpublicdesaffaires.com](http://www.droitpublicdesaffaires.com)

Nous sommes 25 en cours, donc plutot confort et bonnes relations aves les profs. :)

Bien à toi!

Par **mymy92**, le **16/03/2012 à 11:32**

Bonjour,

Essaie de voir dans le guide des Masters, ce guide m'a beaucoup aidé dans mon orientation et il est aussi en ligne : <http://www.lamyetudiant.fr/sorienter/guide-lamy-des-masters-2>  
Bonne chance !

Par **Alzheimer**, le **17/03/2012 à 16:18**

Merci, je vais essayer de voir s'il y a le guide à la fac et s'il est plus complet, parce sur le site j'ai pas appris beaucoup plus que ce que je savais déjà.